

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (CM)
DU MARDI 3 MARS 2020, A 19H15**

L'an deux mille vingt, le 3 mars,

Le conseil municipal de la commune de Bouilly dûment convoqué le 25 février 2020, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Sandrine Petit, Maire.

Etaient présents : Christian De Wreede, Jean-Louis Dufaut, Alain Hourseau, Benoît Groux, Evelyne Juffin, René Marche, Francine Ninoreille, Isabelle Noël, Laurent Péronne, Céline Pestel, Sandrine Petit et Jean-Claude Santune

Etait absente représentée : Marie-Noëlle Périn représentée par Laurent Péronne

Etait absente non excusée : Carène Laffilée

A l'unanimité, le CM adopte le compte rendu du 10 décembre 2019.

Secrétaire de séance : Francine Ninoreille

Ordre du Jour :

1) Syndicat d'Energie de l'Aube (SDEA)

a/ création d'un syndicat mixte fermé à la carte

A l'unanimité dont 1 pouvoir le CM approuve l'arrêté interpréfectoral de projet de périmètre du SDEA et les nouveaux statuts du futur syndicat mixte fermé adoptés par le Comité du SDEA le 18 septembre 2018.

b/ refacturation des travaux de lignes électroniques

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM accepte que les frais d'extension du réseau de communication électronique soient refacturés aux propriétaires qui ont obtenu un permis de construire sur les terrains situés :

- chemin les Pinelles
- rue de la Ligne

2) Association Tourisme et Loisirs

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM accepte de renouveler l'adhésion à l'Association Tourisme et Loisirs permettant l'accès aux loisirs : billetterie, séjour, week-end...

3) Agents communaux : avancement de grade d'un agent

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM décide de créer un poste de rédacteur principal 2^{ème} classe, à temps complet à compter du 1^{er} avril 2020.

4) Subvention 2020 : CCAS de Bouilly

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM décide d'attribuer une subvention d'un montant de 7 000,00 € au CCAS de Bouilly, pour l'année 2020 et accepte que ladite subvention soit versée avant le vote du budget primitif.

5) Budget communal

a/ rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM accepte d'ouvrir des crédits au compte 2135, pour l'aménagement de la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite dans la cour derrière la mairie, pour un montant de 6 000,00 €.

b/ aménagement du secrétariat

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM accepte d'ouvrir des crédits au compte 2184 pour l'aménagement du secrétariat, pour un montant de 15 000 €.

6) Forêt communale

a/ cloisonnement des parcelles n°13 et n°19

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM accepte la proposition des services de l'Office National des Forêts, à savoir le cloisonnement des parcelles n°13 et n°19.

b/ bilan estimatif - vente et exploitation de la parcelle n°16

Mme le Maire informe le CM du bilan estimatif de la vente et de l'exploitation de la parcelle n°16 communiqué par les services de l'Office National des Forêts.

c/ travaux 2020

Mme le Maire informe le CM des projets de travaux envisagés en 2020 par les services de l'Office National des Forêts.

7) Forêt communale et Forêt indivise Bouilly-Souigny : renouvellement "baux de chasse"

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM accepte de renouveler les "baux de chasse" pour la forêt communale et pour la forêt indivise Bouilly-Souigny jusque fin février 2026.

8) Forêt indivise Bouilly-Souigny : travaux 2020

Mme le Maire informe le CM des projets de travaux envisagés en 2020 par les services de l'Office National des Forêts.

9) Certification Forestière PEFC : renouvellement

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM décide de renouveler son adhésion à la Politique de Qualité de la Gestion durable définie par PEFC Champagne-Ardenne.

10) Conseil National des Villes et Villages Fleuris : adhésion obligatoire à compter du 01/01/2020

Par 12 VOIX POUR dont 1 pouvoir et 1 Abstention : I. Noël, le CM décide d'adhérer au Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

11) Syndicat Départemental de l'Eau de l'Aube (SDDEA) : borne à incendie

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM accepte que la borne à incendie située rue du Gymnase soit déplacée.

12) Urbanisme

a/ bornage de terrain

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM adopte à l'unanimité la division parcellaire concernant les terrains situés aux abords du gymnase.

b/ travaux d'aménagement paysagé (croix de Saint Eloi)

Par 12 VOIX POUR dont 1 pouvoir, le CM décide de verser une subvention exceptionnelle de 38,75 € TTC à l'Association Défense du Patrimoine, pour la réalisation d'une plantation à proximité de la Croix Saint-Eloi, qui se compose d'une haie de taillis et d'un tilleul.

A. Hourseau, Président de ladite association, ne prend pas part au vote.

13) Communauté d'Agglomération Troyes Champagne Métropole (TCM) : convention "conseil en énergie partagée"

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM décide d'adhérer à la convention "conseil en énergie partagée" proposée par TCM. Cette convention est assujettie à une cotisation annuelle.

14) Résolution - droits de douanes viticoles

A l'unanimité dont 1 pouvoir, le CM approuve la résolution "droits de douanes viticoles" proposée par Valérie Bazin-Malgras, Députée.

15) Terrain multisports (projet)

Dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un terrain multisports, le CM accepte à l'unanimité dont 1 pouvoir, que des dossiers de demande de subvention soient constitués et déposés auprès de qui de droit afin d'en étudier la faisabilité financière.

17) Informations diverses

- Sandrine Petit, Maire :

. Subvention exceptionnelle

Un organisateur de spectacle de magie sollicite une subvention exceptionnelle. Ce dossier est reporté à une prochaine séance.

. Budget communal

Un bilan financier de fin de mandat est présenté à l'assemblée.

- Benoît Groux, 1er Adjoint :

. Commerce ambulant

Une demande a été formulée pour une vente de vêtement militaire (surplus) qui va avoir lieu prochainement en mars 2020.

. Sécurisation aux abords du collège

Point sur l'avancement des travaux de réalisation de l'aire de stationnement et de la sécurisation des piétons, rue du Gymnase.

- Evelyne Juffin :

. Commerce ambulant

Un pizzaiolo ambulant sollicite l'autorisation de s'installer sur le territoire communal.

. Invitation

La municipalité est invitée à l'assemblée générale de l'association "Solidarité Femmes" le 9 avril 2020.

. Repas des aînés

Bilan satisfaisant que ce soit en termes de repas, d'animation et de fréquentation.

. Sapeurs Pompiers

Une manœuvre a eu lieu début mars 2020 : ambiance conviviale et repas excellent.

- Jean-Louis Dufaut :

Bilan de fin de mandat après environ 37 ans de service auprès de la municipalité et félicitations aux différentes équipes avec qui il a pu collaborer.

- Sandrine Petit :

Bilan positif après 19 ans auprès de la municipalité. Elle remercie les membres de l'assemblée pour leur confiance pendant ces 3 dernières années. La fonction d'élu demande beaucoup d'implication et de disponibilité qui complique le quotidien. Elle souhaite beaucoup de courage à la prochaine équipe municipale.

La séance est levée à 21 heures.